

Zeitschrift:	Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber:	Bibliothèque Historique Vaudoise
Band:	179 (2019)
Artikel:	Le site de La Tène : histoire des recherches et contexte archéologique des collections
Autor:	Reginelli Servais, Gianna
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1077405

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

2 Le site de La Tène : histoire des recherches et contexte archéologique des collections

Gianna Reginelli Servais

Les collections de La Tène dans leur contexte historique

De la station lacustre au site éponyme de l'âge du Fer

Quand Hans Kopp découvre le site de La Tène (fig. 1), en novembre 1857, il croit avoir affaire à une nouvelle station lacustre³. Il connaît bien ce genre de sites pour y avoir « pêché » des antiquités depuis quelques années déjà ; ils se présentent toujours sous la forme de champs de pieux, implantés dans les eaux peu profondes des baies des lacs de Neuchâtel, Bienne et Morat, en Suisse occidentale. Ce jour-là, alors qu'il débouche en bateau de la Thielle pour se rendre à Concise, le pêcheur décide de faire un crochet par la petite anse d'Épagnier et se trouve bientôt au-dessus d'un champ de pieux, dépassant légèrement du fond lacustre. Son intuition ne l'avait pas trompé : remuant la vase à l'aide

d'une drague et d'une pince (fig. 2), il en retire presque aussitôt une quarantaine d'objets. La pêche est bonne ! Une nouvelle station lacustre !

Dès les premiers instants, La Tène se révèle pourtant différente des autres stations préhistoriques : « *On ne trouve que du fer et toujours du fer, dit Hans Kopp en dialecte bernois. Je crois que nous sommes tombés sur une station des plus remarquables. Regardez ces grandes lances qui rappellent de loin les hallebardes, ces bracelets,*

3 L'histoire des fouilles et de l'interprétation du site de La Tène a été relatée à de multiples reprises, en particulier depuis la relance des études sur le site, en 2007, grâce aux projets soutenus par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (voir ce volume, p. 12). Pour des développements détaillés voir par exemple Kaeser 2004a ; Betschart 2007 ; Reginelli Servais 2007a ; Kaeser 2012 ; Lejars *et al.* 2013 ; Kaeser 2013b. Concernant les considérations épistémologiques, nous sommes particulièrement redevable aux travaux de Marc-Antoine Kaeser (2004a et suivants).



Fig. 1. Le site de La Tène (commune de La Tène, canton de Neuchâtel, Suisse) se trouve à l'extrême nord-est du lac de Neuchâtel, à son exutoire en direction du lac de Biel par la rivière Thielle. (Infographie Jordan Anastassov).



Fig. 2. Hans Kopp remuant la vase à l'aide d'une drague, depuis une loquette, bateau de pêche typique du lac de Neuchâtel. Le savant assis figure probablement Édouard Desor. Gravure d'Oscar Huguenin pour le roman de Louis Favre, *Le Robinson de La Tène*, 1890 (2^e édition).

ces fibules, cette hache, tout cela est en fer. Le bronze est absolument absent ». C'est en ces termes que Louis Favre (1822-1904), peintre, romancier et archéologue amateur neuchâtelois sublime la découverte du site dans son roman *Le Robinson de La Tène* en 1875. Kopp poursuit: « *Il faut avertir le colonel Schwab et l'engager à venir lui-même visiter cet emplacement. J'ai idée que la station de la Tène est destinée à acquérir une certaine célébrité* ». C'est en effet le colonel Friedrich Schwab (1803-1869), notable et collectionneur d'antiquités installé à Biel, qui emploie ce jour-là le pêcheur. Le 17 novembre 1857, Schwab informe par lettre son mentor et ami zurichois Ferdinand Keller (1800-1881), inventeur et grand patron de l'archéologie lacustre, qui rendra publique la découverte à travers le deuxième volume des *Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, les communications de la Société des antiquaires de Zurich (Keller 1858, 116).

La matière distingue d'emblée les objets découverts à La Tène de ceux mis au jour depuis 1854 dans les autres stations lacustres. Ces dernières livrent en effet des outils et des armes en pierre ou en bronze, et toujours de la poterie. Il n'y a pas de tessons de céramique à La Tène, où on ne trouve, de plus, que des objets en fer. Ceux-ci sont, par ailleurs, exceptionnels de variété et de conservation : des épées, des fourreaux, des lances, des boucliers, des éléments de chars, des fibules, des torques, des haches, des faux et fauilles, des outils en tout genre, apparaissent comme neufs au moment de leur

mise au jour. Ils permettent d'identifier des objets jusque-là inconnus sur les sites terrestres, où ils sont déformés par la corrosion. Les découvertes se multiplient, le site semble intarissable... Toutefois, par la nature même des objets qu'on en retire, La Tène reste unique parmi les stations lacustres qui continuent d'être découvertes.

Schwab et Keller, ne sachant trop que penser de ce site singulier, l'incorporent d'emblée à la « civilisation lacustre » (fig. 3), dont ils considèrent qu'elle caractérise de manière anhistorique et immanente le socle primitif sur lequel s'est forgée l'identité suisse (Kaeser 2004c).

Mais si Schwab et Keller en sont les premiers inventeurs, c'est à Édouard Desor (1811-1882) que La Tène doit sa fortune. Le géologue et naturaliste neuchâtelois, versé dans l'archéologie depuis quelques années déjà, prend connaissance de l'existence de La Tène quelques semaines après sa découverte et en saisit aussitôt le potentiel scientifique. Dès lors, il devient un actif promoteur du site, sur lequel il s'appuie pour diffuser ses propres idées sur la préhistoire et sa chronologie. Évoluant dans un réseau englobant l'ensemble du monde savant occidental, la publicité de Desor confère à La Tène une rapide renommée internationale.

La Tène, pour Desor, n'est pas qu'une station lacustre « de plus ». Elle revêt au contraire une importance capitale, et ceci à deux titres.

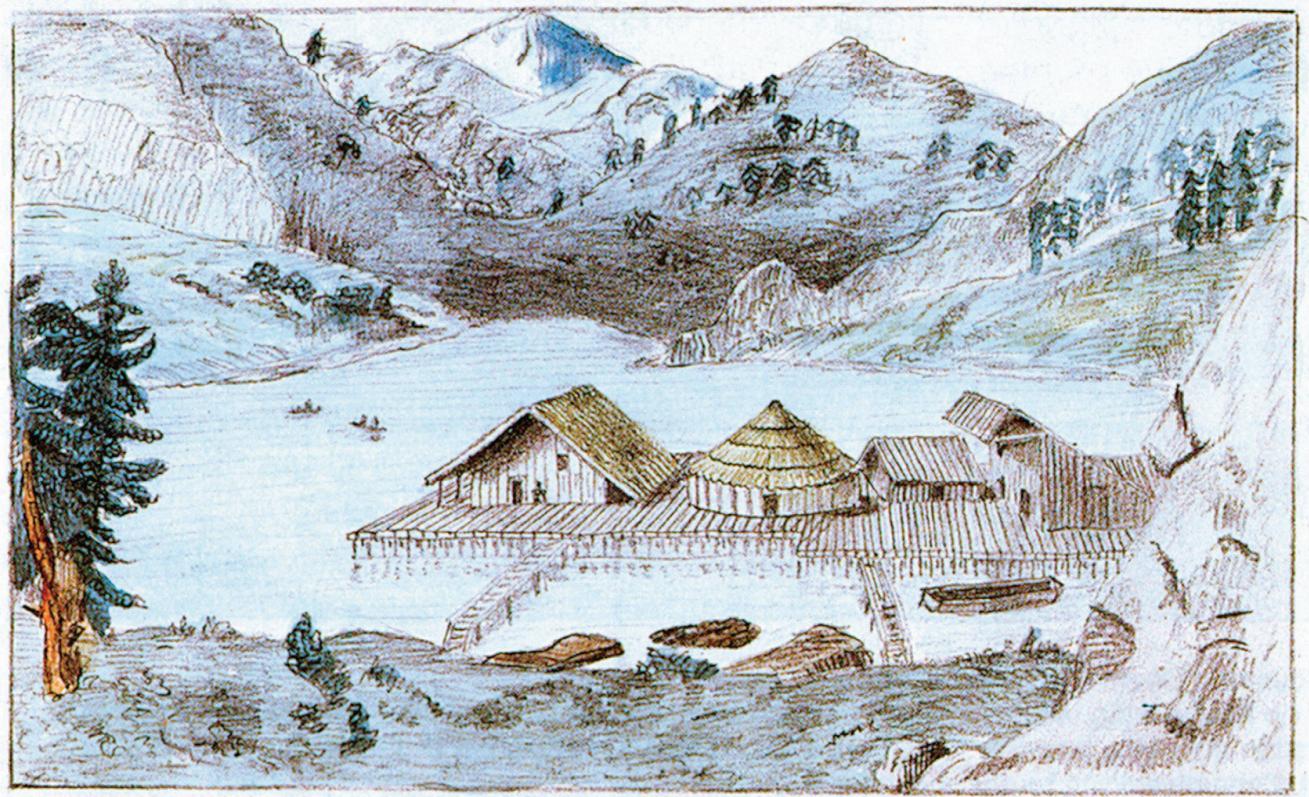


Fig. 3. Un village lacustre sur une grande plate-forme, dans le lac, avec des maisons de plan varié. Illustration d'Adolphe Morlot, dans son *Cours d'archéologie à Moudon*, 1859, copiée et colorisée d'après la célèbre reconstitution du village d'Obermeilen, au bord du lac de Zurich, publiée par Keller en 1854, elle-même reprise des descriptions « ethnographiques » de Nouvelle Guinée par Dumont d'Urville au début des années 1830 (Kaeser 2000, 66 ; 2008, 51 ; Kaenel et Buchiller 2004, 13).

En premier lieu, par sa nature de village lacustre et par les objets en fer qu'elle livre, elle s'inscrit dans la continuité des stations de l'âge de la Pierre et du Bronze (Desor 1858, 332). Elle atteste l'existence de l'âge du Fer en Europe tempérée, qu'elle permet en même temps de caractériser, et valide le « Système des Trois Âges » des savants nordiques, selon lequel l'âge de la Pierre précède l'âge du Bronze, auquel succède l'âge du Fer. Cette succession ne va pas de soi à la fin des années 1850 : elle n'est alors reconnue qu'en Scandinavie, d'où Desor a ramené le concept suite à un voyage durant l'été 1846. Cependant, l'idée est dans l'air en Suisse dans ces années-là : peu avant lui en effet, le savant vaudois Frédéric Troyon (1815-1866) avait séjourné entre 1844 et 1846 au Danemark, en Norvège et plus longuement en Suède, rencontrant les pionniers qui « inventaient » la discipline (le danois Christian Thomsen (1788-1865) en particulier, que Desor rencontre également). Si Troyon applique ces enseignements dès son retour à sa propre collection, puis au Musée de Lausanne (Kaeser 2000, 47 ; Kaeser 2004a, 87-89 ; Kaenel et Kaeser 2004), Desor quant à lui, dans une perspective évolutionniste, veut montrer, grâce à La Tène, la validité universelle du système chronologique scandinave.

En second lieu, Desor perçoit La Tène comme un « trait d'union » entre la préhistoire et l'histoire (Desor 1862a, 639). Mise en équivalence chronologique, à travers son

mobilier et ses monnaies⁴, avec des « champs de bataille » comme on interprétait alors la Tiefenau près de Berne, découverte en 1849 (Müller 1990), puis Alésia (Côte d'Or, fouillée entre 1861 et 1865), La Tène pouvait être rapportée à une période dont les protagonistes et les événements étaient connus grâce aux sources historiques antiques, en particulier grâce à l'œuvre de César, la *Guerre des Gaules*. La Tène permettait dès lors de caractériser la civilisation gauloise, en la différenciant de la civilisation romaine. Ainsi pour Desor, le site avait été habité par des Gaulois, plus précisément par la branche des « Helvétiens » (Desor 1865, 126), soumise par César dès 58 avant J.-C.

En pleine période de construction des chronologies préhistoriques, La Tène devient le site autour duquel se cristallise la reconnaissance de l'âge du Fer, puis de sa deuxième partie seulement, dont il devient éponyme à partir de 1874, lors du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique de Stockholm (Hildebrand 1876 ; Kaenel 1990, 19 ; Kaeser 2004a, 317 ; Kaenel 2008 ; Olivier, ce volume, p. 77 ss.).

⁴ Desor, persuadé, comme d'autres collègues, de la datation préromaine de La Tène, n'attendait que la découverte de monnaies gauloises pour parachever la comparaison avec la Tiefenau (Desor 1862b), découverte qui se produit aux premiers jours de l'année 1864 (Desor 1864b).

De la station lacustre aux ponts sur la Thielle

La Tène reste immergée jusqu'à la fin des années 1870. La Correction des Eaux du Jura (1869-1883) arrive alors à son terme et les travaux de canalisation des rivières de la région des Trois Lacs font diminuer le niveau moyen de ces derniers. Le lac de Neuchâtel s'est abaissé de 2,70 m, ce qui rend accessibles à pied sec toutes les stations lacustres autrefois sous l'eau. Celles-ci connaissent alors des fouilles et des ramassages massifs, que l'absence de législation sur les sites archéologiques interdit de qualifier de pillages (fig. 4). La Tène n'échappe pas à la règle mais se voit néanmoins dotée d'une protection particulière à partir de 1883, par l'adoption d'un arrêté juridique réservant l'exclusivité de l'exploration du site à une société savante, la Société d'histoire et d'archéologie de Neuchâtel, et le produit des

fouilles au Musée de Neuchâtel, l'actuel Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel (Reginelli Servais 2013, 29).

Dans ces nouvelles conditions de visibilité, La Tène se présente sous un autre jour : les pilotis autrefois perçus comme un vaste champ de pieux révèlent désormais diverses formes de concentrations, des alignements et des groupes, dont certains correspondent de manière évidente aux piles de deux ponts (fig. 5), traversant une dépression aussitôt identifiée comme un ancien cours de la Thielle.

Entre 1878 et 1888 : les « fouilles en creux »

À partir de son assèchement, on distingue deux périodes dans l'exploration du gisement. La première période est caractérisée par des fouilles en profondeur, les « creux »,



Fig. 4. Après la baisse du niveau des trois lacs de Neuchâtel, Bienne et Morat, les stations lacustres deviennent accessibles à pied sec et font l'objet de nombreux ramassages d'antiquités. Ici la Baie d'Auvernier, par Alfred-Henri Blailé, 1921. (Huile sur toile, 250 x 110 cm, Laténium).



Fig. 5. Le peintre neuchâtelois Auguste Bachelin, passionné d'archéologie, peint La Tène à plusieurs reprises ; ici en mai 1879, alors qu'émergent des groupes de pieux, correspondant aux piles du pont amont, dit pont Vouga. Auguste Bachelin. La Tène en 1879. (Huile sur toile, 28 x 55 cm, Laténium).



Fig. 6. Les excavations en creux des années 1880 apparaissent de manière saisissante sur ce dessin de Fernand-Louis Ritter, exécuté après la fauche des herbes hautes qui gênent la reprise des fouilles, en 1907 (Ritter 1907).

effectuées au hasard de « filons » d'objets (fig. 6) ; on y pratique également des recherches plus méthodiques, consistant à reconnaître les bords de la rivière. Ces dernières sont conduites par Émile Vouga (1840-1909), instituteur et archéologue amateur, qui délimite le tracé de l'ancien chenal et identifie formellement les deux ponts ainsi que les restes de six « établissements » implantés sur les berges. Il est également l'auteur de la première monographie sur le site, présentant le résultat de ses propres recherches (Vouga 1885 ; fig. 7). Son interprétation se fonde davantage sur les bâtiments que sur les ponts, ce qui maintient le site dans la sphère d'influence du modèle de l'habitat lacustre. Ainsi Émile Vouga se voit-il obligé d'expliquer la fonction des bâtiments, qu'il comprend comme des dépôts, des magasins ou des fabriques d'objets établis au bord de l'ancienne Thielle.

Entre 1907 et 1917 : les « fouilles officielles »

La seconde période après l'assèchement du site est une opération d'une envergure inédite pour le canton de Neuchâtel, consistant à explorer le site de manière systématique et exhaustive. Dotée de moyens financiers et logistiques sans précédent, adoptant une démarche et des méthodes en accord avec les premiers principes de la

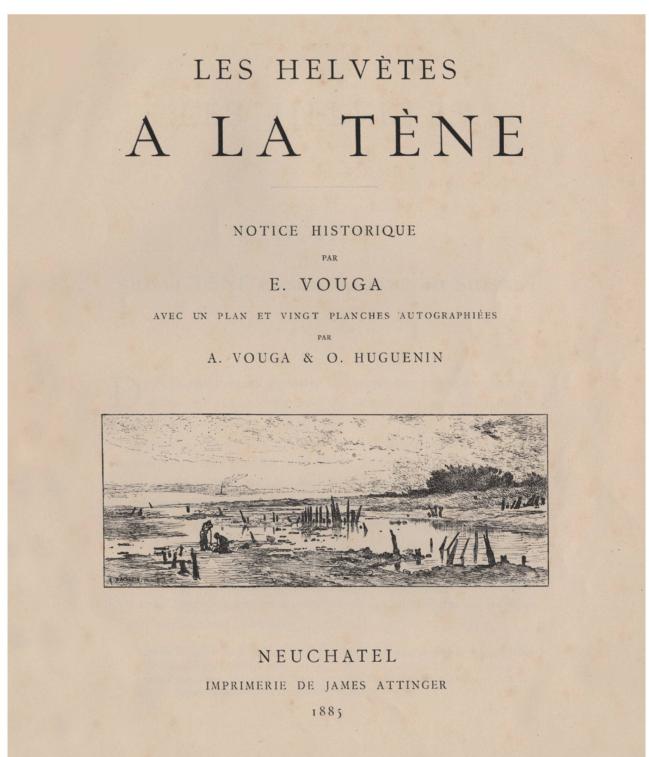


Fig. 7. Émile Vouga publie en 1885 la première monographie sur le site de La Tène, synthétisant ses travaux et ceux de ses prédécesseurs. À la fin de l'ouvrage, l'auteur publie le premier plan du site (Vouga 1885). Voir fig. 10.

discipline naissante, l'entreprise dure 11 ans, de 1907 à 1917 (fig. 8), et donne lieu à la publication en 1923 d'une monographie de synthèse, rédigée par le directeur des travaux, Paul Vouga (1880-1940, fils d'Émile), intitulée *La Tène : Monographie de la station publiée au nom de la Commission des fouilles de la Tène* (Vouga 1923 ; fig. 9).

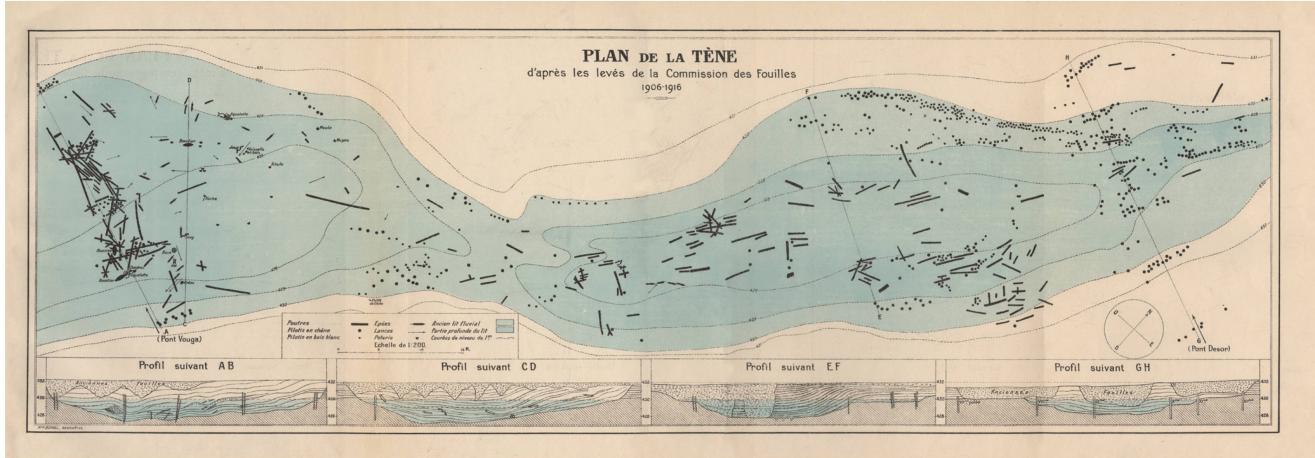
La consécration de l'« entrepôt », du modèle évolutionniste au paradigme historique

Cependant, malgré la qualité de ces travaux, de nombreuses questions restent ouvertes, en particulier quant au

contexte archéologique, architectural et sédimentaire des objets qui, eux, sont au centre de toutes les attentions. L'interprétation du site, en particulier, souffre de ces lacunes, par son manque d'ancrage au terrain au profit du référencement à des événements historiques. Dans cette perspective, La Tène est un « *entrepôt fortifié, occupé militairement* » (Vouga 1923, 150), détruit à l'occasion de l'un des événements relatés par l'historiographie antique : « *la Tène pourrait être tombée à la fin du second siècle avant notre ère, lors des premiers troubles que susciteront les hordes germaniques refoulant les Celtes sur la rive gauche du Rhin* » (Vouga 1923, 156), hypothèse qui ne peut évidemment pas être validée par le terrain.



Fig. 8. Les fouilles officielles se déroulent avec des moyens logistiques importants : (A) une équipe engagée à la saison fouille en négatif l'ancien chenal de la Thielle, perpendiculairement au tracé et par tranches successives (B), mettant au jour les piles des ponts Desor (en aval, C) et Vouga (en amont, D), ainsi que plus de 1200 objets (B : découverte d'une épée). L'opération couvre au total une longueur de 170 mètres, par 30 à 40 mètres de large et une profondeur dépassant par endroits les 4 mètres (Reginelli Servais 2007a). (Photographies sur plaques de verre, (A) 1907, (B) 1908, (C) 1907 et (D) 1916. Laténum, Archives, PH-MAR-LT-100-19009, 19032, 19059, 19087).



Il convient de rappeler que la notion d'« entrepôt », défendue par Émile et Paul Vouga, avait en fait été introduite par Desor dès 1862 (Desor 1862a, 630). Il s'agissait de résoudre le problème que posait pour lui le statut de La Tène : en tant que station lacustre, elle se trouvait, de fait, rattachée à la « civilisation lacustre », un concept défendu par les antiquaires, mais que Desor ne partageait pas. En tant que naturaliste, partisan d'une vision évolutionniste de l'histoire de l'humanité, Desor rejette la fonction immuable d'habitat que ceux-ci attribuent aux stations lacustres à travers le temps. Pour lui, si les constructions sur l'eau ont pu perdurer en tant que tradition architecturale, les motivations à l'origine de ce modèle ont dû évoluer parallèlement aux changements de modes de vie et aux progrès technologiques. Il défend ainsi une évolution de la fonction des stations lacustres, passant d'habitat à l'âge de la Pierre, au lieu de réunion à l'âge du Bronze, puis aux entrepôts commerciaux à l'âge du Fer.

Ainsi, si l'interprétation de l'entrepôt a perduré jusqu'en 1923, on notera qu'elle a changé de cadre conceptuel car, entre les perspectives de Desor et celles de Paul Vouga, un glissement référentiel s'est produit, du modèle évolutionniste, familier des savants du domaine des sciences naturelles, au paradigme historique dans lequel baignent l'instituteur Émile Vouga et le philologue Paul Vouga. Ce glissement s'inscrit dans un mouvement plus large, qui voit l'ensemble de la discipline archéologique retourner à partir des années 1880 à des référents historiques, en raison de la désaffection des naturalistes au profit des humanistes dans la recherche archéologique (Kaeser 2006). La Tène en constitue une parfaite illustration.

Le retour à des référents historiques s'accompagne d'une certaine mise à distance des données de terrain. C'est là le paradoxe des fouilles officielles : l'attention portée au terrain durant les travaux contraste de manière singulière avec leur exploitation dans l'élaboration et l'interprétation. Cette faiblesse du contexte, de plus en plus manifeste après la parution de la synthèse finale sur le site (Vouga 1923)

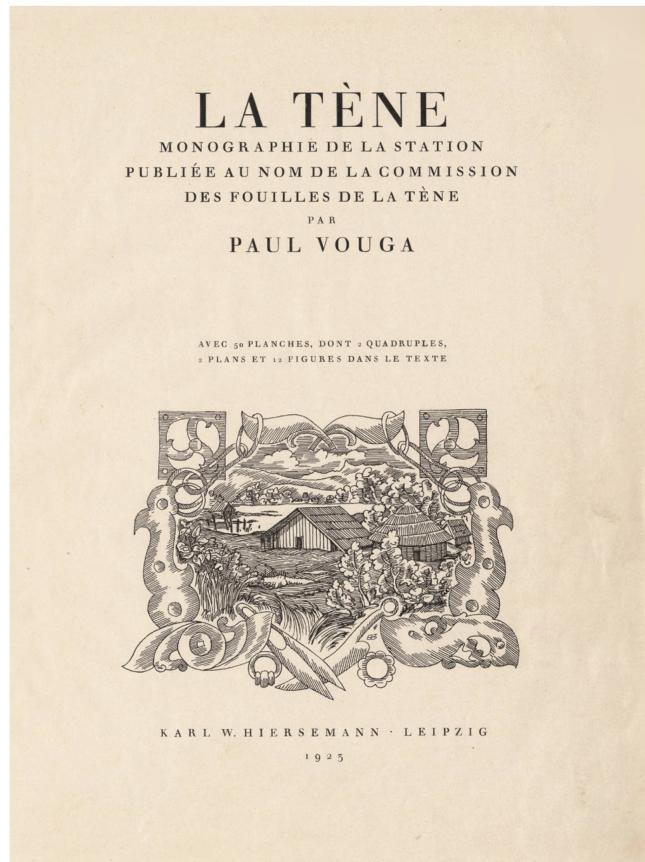


Fig. 9. Plan final et couverture de la monographie publiée à l'issue des fouilles officielles, par Paul Vouga, en 1923.

et à mesure que les connaissances sur l'âge du Fer progressent, a donné lieu à la demande réitérée de la part de la communauté des archéologues, de reprendre l'ensemble des données pour en tirer meilleur parti. Ces requêtes ont été entendues après que de nouvelles fouilles ont été conduites à La Tène en 2003 (Reginelli 2007) : un vaste projet de reprise de l'étude du site s'est alors concrétisé dès 2007, selon les modalités que rappellent Gilbert Kaenel et Laurent Olivier dans l'introduction de ce volume (p. 11-14).

Les collections du MAN dans le contexte spatial du site de La Tène

L'un des aspects développés dans le réexamen du site de La Tène concerne son analyse spatiale, conduite dans le cadre d'une recherche doctorale par la soussignée sur l'ensemble du site à travers toutes les périodes de son exploration. Les originaux des collections du musée d'Archéologie Nationale proviennent de la première période d'exploration du site, caractérisée par la méthode de la pêche aux antiquités. Les moulages ont en revanche été réalisés à deux périodes : la première série reproduit des objets des collections lacustres ; la seconde quelques objets des fouilles en creux et plusieurs des fouilles officielles (ce volume, p. 16-18).

L'objectif ici est donc de redonner un contexte aux originaux dont le MAN a fait l'acquisition (voir le tableau récapitulatif au chapitre suivant, fig. 18, p. 30).

Des objets à leur environnement

Ce qui caractérise les fouilles de La Tène, c'est l'intérêt prépondérant accordé aux objets, au détriment des informations contextuelles, concernant leur environnement archéologique ou sédimentologique, ou relatives aux restes architecturaux présents sur l'ensemble du site. Au milieu du XIX^e siècle, il s'agit d'une situation « normale », ou du moins conforme à la pratique d'alors en archéologie : l'objet suffit à dater un site et à en définir la fonction. Aussi ne relève-t-on que de manière circonstancielle des informations sur le contexte. Pour La Tène on a toutefois la chance d'avoir affaire, avec l'un de ses premiers explorateurs, à un géologue. Édouard Desor pratique ainsi une « archéologie géologique », comme nombre de ses contemporains, par exemple dans le sud-ouest ou dans le nord de la France : pour cette raison, nous disposons pour La Tène d'informations contextuelles que des archéologues sans formation naturaliste n'auraient pas relevées, car ils les auraient jugées non pertinentes.

Toutefois, ces informations concernent l'environnement topographique large du site : le géologue s'intéresse à la mise en place et aux déplacements des formations sédimentaires (limons, sables, tourbes, graviers...), ou à la morphologie et à l'évolution du paysage de la baie (formation et déplacement des cordons littoraux anciens et nouveaux, variations du niveau du lac...). C'est donc dans un cadre large et un temps long que Desor cherche à situer le site archéologique, de sa fondation à son abandon.

En revanche, les données plus précises quant à la localisation des vestiges font défaut : leur position verticale (dans les couches) ou horizontale (à la surface du site) n'ont pas été relevées. Néanmoins, certaines informations ont pu être en partie restituées, notamment à partir des correspondances des principaux mandataires des pêches lacustres, Schwab

et Desor. Marc-Antoine Kaeser a ainsi pu distinguer deux moments de découvertes intensives, correspondant à deux zones distinctes (Kaeser 2013b, 37-40). Par la suite, grâce à de nouveaux documents et à la caractérisation topographique de ces deux zones, une localisation a pu être proposée pour chacune d'elles⁵.

Les pêches lacustres : deux concentrations principales

En combinant l'analyse de Kaeser, les données cartographiques issues de nos recherches en archives et les résultats de récentes études sur des bois d'architecture (Pillonel et Reginelli Servais 2009), il est possible de distinguer deux zones (fig. 10). En bref, elles se caractérisent comme suit :

Zone 1. Explorée principalement entre 1857 et 1858. Les objets étaient progressivement mis au jour par l'érosion du fond lacustre et apparaissaient en surface, sous 1 pied d'eau (environ 30 cm). Ils semblaient former des concentrations. Ces indications évoquent une berge ou une plage. Nous situons la zone 1 en amont de la rive gauche de la Thielle protohistorique.

Zone 2. Fouillée essentiellement entre 1863 et 1865, sous 1 à 1,2 m d'eau, sur une surface d'environ 15 x 6 m. Les objets étaient concentrés dans une légère dépression de 30 à 50 cm, et pouvaient être récoltés jusqu'à 1 ou 1,5 m de profondeur dans les limons tourbeux. Ils étaient mieux conservés. Par endroits, des pierres éclatées recouvraient le fond, formant parfois des monticules que Schwab appelle « Steinberg », où le mobilier semble avoir été plus abondant qu'ailleurs. La description évoque l'ancien chenal ; la présence de bois d'architecture particuliers (Pillonel et Reginelli Servais 2009) permet de situer cette zone à une vingtaine de mètres en amont du pont Desor.

Ces définitions, ainsi que les études conduites sur les fouilles ultérieures des années 1880 et 1907-1917, incitent à restituer la distribution spatiale des vestiges sous la forme de concentrations plutôt verticales, les fameux « filons » dont parlent les auteurs contemporains. En effet, bien que des objets aient été trouvés sur l'ensemble de la surface du site, les récits des découvertes et la synthèse des données spatiales invitent à considérer une distribution dispersée, plus ou moins régulièrement, comme moins caractéristique.

La suite logique de cet ordonnancement des fouilles consiste à redistribuer les collections Schwab et Desor selon leur date de découverte. Malheureusement, cette dernière est une information inégalement délivrée, à restituer sur la

⁵ Nous renvoyons le lecteur à notre thèse en préparation pour le détail du développement.

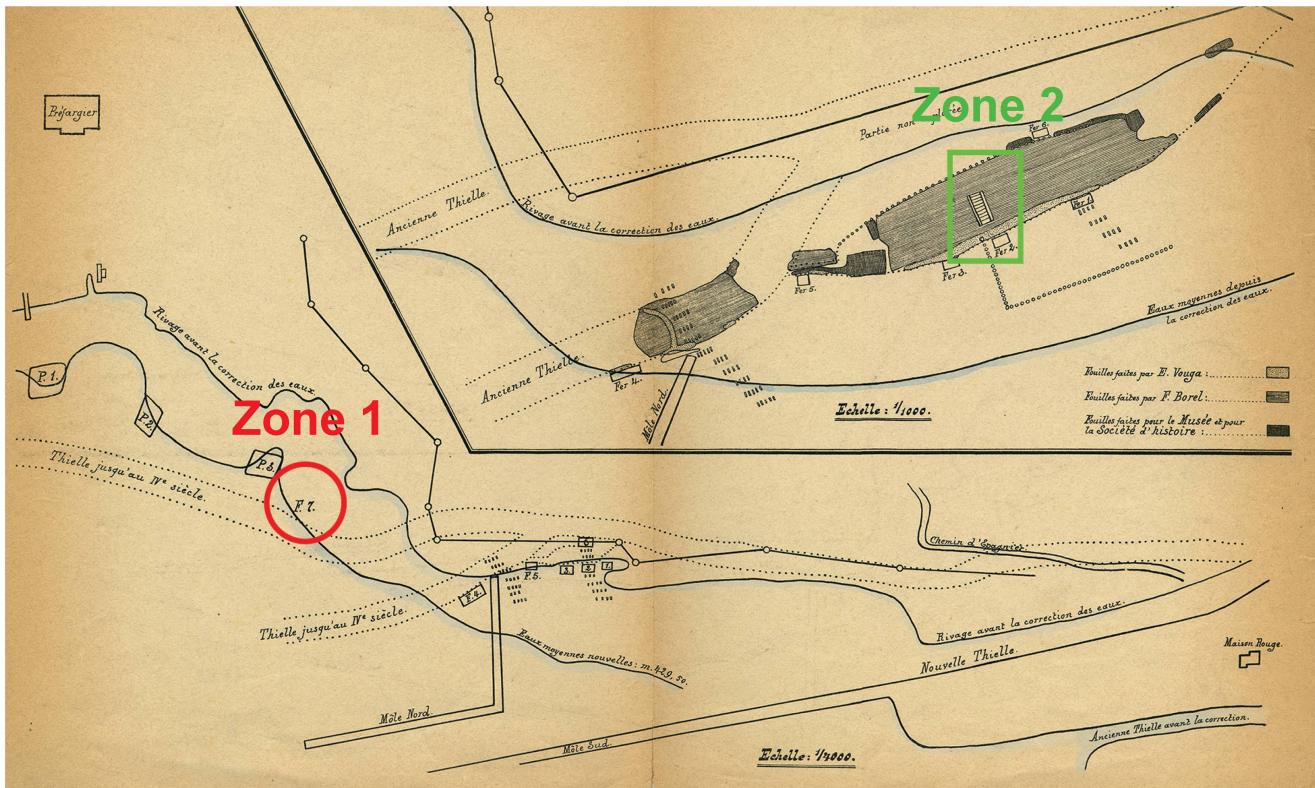


Fig. 10. Sur le plan du site dressé par Émile Vouga (1885), indication des deux concentrations de mobilier rencontrées durant les pêches lacustres : la *zone 1*, en amont du site à proprement parler, sur le rivage ; la *zone 2*, dans le chenal protohistorique de la Thielle, à une vingtaine de mètres en amont du pont aval (le pont Desor). (Infographie : Julien Spielmann, OPAN).

base du croisement de différentes sources (lettres, croquis, aquarelles, publications, etc.). Une fois établie, la date de découverte permet *a priori* de redistribuer globalement les collections selon deux grands ensembles :

- les objets découverts lors des premières pêches lacustres, en 1857-1858, peuvent être rattachés à la zone 1,
- les objets récoltés entre 1863 et 1865 peuvent provenir de la zone 2.

Toutefois, la démarche a ses limites, une déduction logique ne pouvant remplacer des informations factuelles. Il faut donc l'envisager comme une manière de qualifier plus précisément les deux zones de concentrations, plutôt que comme le moyen de les caractériser par le biais des objets. De plus, le mobilier dont la date de découverte est connue n'est pas assez abondant pour permettre une différenciation typo-chronologique ou fonctionnelle des deux zones. Tout en gardant à l'esprit ces réserves, les données disponibles indiquent que la zone 2 a dû être beaucoup plus riche en objets que la zone 1.

La collection du MAN dans le schéma proposé de recontextualisation

- Les 15 originaux donnés par Desor entre octobre 1864 et mai 1865 ont été mis au jour en 1863/1864 ; ils ont donc une forte probabilité de provenir de la zone 2⁶.
- Les 27 originaux donnés par Schwab en juin 1865 ont été découverts en 1865 ; ils ont donc toutes les chances de provenir eux aussi de la zone 2 ; seul le fourreau no 1/MSB-3150 est issu de la zone 1 (découvert en 1857/1858).

Il est ainsi possible de localiser, parfois précisément, certaines découvertes dans le site et de reconstituer des ensembles. L'intérêt des collections anciennes dépasse dès lors les domaines typo-chronologique ou historiographique auxquels on réduit généralement leur apport, pour s'étendre au problème de la compréhension du site lui-même.

6 Dans sa lettre à Verchère de Reffye, datée du 19.10.1864 (MAN, centre des archives, fonds de correspondance ancienne : Desor), Desor donne quelques précisions quant à leur lieu de découverte : « *Ainsi que je l'ai fait observer dans une lettre précédente à M. le Sénateur Mocquard, tous les objets proviennent de la même station lacustre de la Tène et se trouvaient à une profondeur d'un mètre à un mètre trente centimètres dans le limon, lequel était lui-même recouvert d'environ un mètre d'eau.* », ce qui étaye leur attribution à la zone 2.

